

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20 / 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois

le 7 mars à 9 heures

le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 26 février 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : CLEMENCEAU Philippe, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à GARCIN Valérie).

Secrétaire de séance : CHALLOT Serge

OBJET : Attribution du marché de travaux relatif à la restauration du plancher de l'Eglise Saint-Romain.

Le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à concurrence a été publié pour la restauration du plancher de l'Eglise le 4/01/2023.

La date et l'heure limite de réception des plis ont été fixées au 06/02/2023 à 12h00.

Madame le Maire rappelle que la remise des plis a eu lieu et que la Commission a examiné les différentes offres le 7 mars 2023. La consultation a fait l'objet d'un lot unique et de deux candidats.

Après analyse des différentes offres il résulte que le lot unique est attribué à l'entreprise «ALPES MEDITERRANEE CHARPENTE » pour un montant **de 149 601.70 € HT.**

Le conseil municipal, l'exposé entendu

AUTORISE le Maire à signer les différents actes relatifs au marché public

Vote : Pour à l'Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire

Valérie GARCIN

